

A.P.E.I. de Lons le Saunier

Association régie par la Loi du 1er juillet 1901

Immeuble Le Président

1 avenue Paul Seguin

39000 LONS-LE-SAUNIER

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

A.P.E.I. de Lons le Saunier

Association régie par la Loi du 1er juillet 1901

Immeuble Le Président
1 avenue Paul Seguin
39000 LONS-LE-SAUNIER

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux membres de l'association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association A.P.E.I. de Lons le Saunier relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 29 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 30 juin 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux administrateurs.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 3 juillet 2020

Le commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'J' followed by 'M' and 'L', enclosed in a large, light blue oval.

Jean-Marie LE JELOUX

COMPTES ANNUELS

Bilan

Compte de résultat

Annexe

CA Bilan propre Annexe 4 (résultat non affecté) ACTIF

Dossier : CON - CONSOLIDE Apei Lons-le-Saunier - Périodes de : 01/2019 à 12/2019

Libellé	Montant brut 2019	Amort. et prov. 2019	Montant net 2019	Montant net 2018
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles :				
Frais d'établissement				
Autres immobilisations incorporelles	224 218	147 142	77 076	89 722
Immobilisations incorporelles en cours				
Immobilisations corporelles :				
Terrains	958 341	94 450	863 891	871 212
Constructions	12 606 754	3 139 330	9 467 424	9 832 627
Installations techniques, matériels et outillage	2 190 870	1 627 735	563 135	600 891
Autres immobilisations corporelles	2 459 109	1 942 889	516 220	533 529
Immobilisations corporelles en cours	1 346 145		1 346 145	495 700
Immobilisations Financières :				
Participations et créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	371 698		371 698	339 070
Autres immobilisations financières	1 144		1 144	10 768
TOTAL I	20 158 278	6 951 546	13 206 732	12 773 521
Comptes de liaison (1)				
TOTAL II				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours :				
Matières premières et fournitures	45 288	131	45 157	64 289
Autres approvisionnements	843		843	1 356
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis	12 735	16 130	-3 395	-10 317
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	533		533	8 829
Créances (2) :				
Créances redevables et comptes rattachés (3)	858 032	2 900	855 132	592 120
Autres créances	307 243		307 243	245 527
Valeurs mobilières de placement	7 076 662		7 076 662	6 144 600
Disponibilités	6 469 563		6 469 563	7 595 313
Charges constatées d'avance	29 610		29 610	26 968
TOTAL III	14 800 509	19 161	14 781 348	14 668 684
Charges à répartir sur plusieurs exercices IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Ecart de conversion (actif) VI				
TOTAL ACTIF (I +II+III+IV+V+VI)	34 958 787	6 970 707	27 988 080	27 442 205
(1) Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie pour cet établissement entre cet établissement et les autres établissements et services concernés.				
(2) Dont à moins d'un an : Dont à plus d'un an :				
(3) Dont créances mentionnées à l'article R.314-96 du CASF.				

CA Bilan propre Annexe 4 (résultat non affecté) PASSIF

Dossier : CON - CONSOLIDE Apei Lons-le-Saunier - Périodes de : 01/2019 à 12/2019

Libellé	Montant net 2019	Montant net 2018
FONDS PROPRES		
Fonds associatifs sans droit de reprise	2 905 710	2 905 710
Fonds associatifs avec droit de reprise :		
Dons et legs		
Subventions d'investissement sur biens renouvelables	316 225	316 225
Réserves :		
Excédents affectés à l'investissement	2 226 333	2 379 426
Réserves de compensation	1 318 359	1 271 818
Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement	281 192	281 192
Autres réserves	3 186 861	2 991 861
Report a nouveau		
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	492 685	546 252
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs	-12 080	-12 080
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	35 499	45 087
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	-922 332	-932 204
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)	-115 627	35 167
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	401 092	371 521
Provisions réglementées :	6 293 266	5 698 490
dont Couverture du besoin en fonds de roulement	297 425	297 425
dont Amortissements dérogatoires et provisions pour renouvellement des immobilisations	5 405 865	4 807 351
dont Réserves des plus-values nettes d'actif	589 977	593 715
Immobilisations grevées de droits		
TOTAL I	16 407 182	15 898 464
Comptes de liaison		
TOTAL II		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	798 560	930 542
Fonds dédiés	1 293 620	755 609
TOTAL III	2 092 180	1 686 152
DETTES (3)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	6 337 508	6 804 889
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		880
Redevables créditeurs		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (4)	331 171	322 242
Dettes sociales et fiscales	1 845 859	1 713 530
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	27 944	276 537
Autres dettes (5)	826 199	573 234
Produits constatés d'avance	120 038	166 277
TOTAL IV	9 488 718	9 857 589
Ecart de conversion (passif) TOTAL V		
TOTAL PASSIF (I +II+III+IV+V)	27 988 080	27 442 205
(1) Dont compte 1201 et compte 1291 résultats sous contrôle de tiers financeurs.		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) En particulier : cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établissement.		
(4) Dont à plus d'un an : Dont à moins d'un an :		
(5) Dont fonds des majeurs protégés :		

CA Compte de résultat M22 (résultat non affecté) PRODUITS

Dossier : CON - CONSOLIDE Apei Lons-le-Saunier - Périodes de : 01/2019 à 12/2019

PRODUITS	Exercice 2019	Exercice 2018
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Production vendue :		
- prestations de services		
- divers	1 498 561	1 400 524
Production stockée ou déstockage de production	3 928	-8 963
Production immobilisée		
Dotations et produits de tarification	14 266 016	14 236 985
Subventions d'exploitations et participations	12 479	20 379
Reprises sur amortissements et provisions	287 594	183 516
Transferts de charges		
Autres produits	2 763 882	2 875 794
TOTAL I	18 832 459	18 708 234
PRODUITS FINANCIERS		
De participations et des immobilisations financières		
Revenus des valeurs mobilières de placement, escomptes obtenus et autres produits financiers	57 347	137 723
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL II	57 347	137 723
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	318 812	25 729
- exercices antérieurs		
Sur opérations en capital	45 871	306 344
Reprises sur provisions :		
- reprises sur provisions réglementées destinées à la couverture du B.F.R.		
- reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations		55 806
- reprises sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif		2 031
- reprises sur autres provisions		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		8 598
Transferts de charges		
TOTAL III	364 683	398 509
TOTAL DES PRODUITS	19 254 490	19 244 466
RESULTAT DEBITEUR = Déficit	115 627	
TOTAL GENERAL (I + II + III)	19 370 117	19 244 466

CA Compte de résultat M22 (résultat non affecté) CHARGES

Dossier : CON - CONSOLIDE Apei Lons-le-Saunier - Périodes de : 01/2019 à 12/2019

CHARGES	Exercice 2019	Exercice 2018
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achats de matières premières et fournitures	70 894	77 703
Variation de stock	15 968	6 047
Achats d'autres approvisionnements	204 061	193 123
Variation de stock	513	-618
Achats non stockés de matières et fournitures	614 291	594 735
Services extérieurs et autres	2 285 298	2 444 306
Impôts, taxes et versements assimilés :		
- sur rémunérations	860 311	863 870
- autres	59 372	58 570
Charges de personnel :		
- salaires et traitements	9 096 019	8 932 362
- charges sociales	3 361 445	3 701 999
Dotations aux amortissements et provisions :		
Dotations aux amortissements :		
- des immobilisations	760 160	642 222
- des charges d'exploitation à répartir		
Dotations aux provisions :		
- sur actif circulant	33 857	33 604
- pour risques et charges d'exploitation	154 235	168 876
Autres charges	571 529	111 442
TOTAL I	18 087 952	17 828 241
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements et aux provisions	13 286	2 836
Intérêts et charges assimilées	109 649	85 656
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL II	122 935	88 492
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Exercice courant	90	4
Exercices antérieurs		
Sur opérations en capital		303 333
Dotations aux amortissements et aux provisions :		
- dotations aux provisions réglementées destinées à la couverture du B.F.R.		
- dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	428 123	549 240
- dotations aux provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif	21 786	43 718
- dotations aux autres provisions réglementées	222 242	364 591
Engagements à réaliser sur ressources affectées	486 990	31 680
Impôts sur les sociétés		
TOTAL III	1 159 231	1 292 566
TOTAL DES CHARGES	19 370 117	19 209 299
RESULTAT CREDITEUR = Excédent		35 167
TOTAL GENERAL (I + II + III)	19 370 117	19 244 466

ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales

Notre Association privée à but non lucratif, gestionnaire d'établissements médico-sociaux relevant de l'article L.312-1 du code de l'action sociale et des familles, applique les dispositions financières prévues à l'article R314-1 du même code.

1) Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions suivantes ont été respectées :

- * continuité de l'exploitation ;
- * permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- * indépendance des exercices

2) L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques. Plus particulièrement les modes et méthodes d'évaluation ci-après décrits ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

3) La présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

4) Il a été fait application des dispositions particulières résultant :

- de l'avis n° 2007-05 du 4 mai 2007
- des règlements n°99-01 et 99-03 du CRC relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations ;
- de l'instruction relative au plan comptable applicable (M22) aux établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux gérés par des organismes privés à but non lucratif.

5) Il a été également tenu compte des contraintes imposées par les organismes financeurs dans le cadre de la fixation de certains tarifs de prestations.

Informations complémentaires

Les stocks de fournitures de bureau, de denrées alimentaires, de fuel, compte tenu de leurs montants non significatifs, ne sont pas comptabilisés.

Crédit d'Impôt de taxe sur les salaires (CITS)

Un crédit d'impôt de taxe sur les salaires a été estimé sur l'exercice 2019 à 321 k€, mais n'a pas fait l'objet d'un enregistrement comptable. Le Conseil d'Administration approuve la proposition d'affecter l'ensemble des remboursements futurs à l'investissement et en priorité aux projets suivants :

- Nouvel ESAT (soutien du budget d'action sociale)
- Projet nouveau Foyer

Evaluation des immobilisations corporelles et incorporelles

La valeur brute des éléments corporels ou incorporelles de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, y compris les droits de mutation, honoraires et frais d'actes.

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Méthode et durées d'amortissements des immobilisations

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.
Les durées d'amortissement appliquées sont celles prévues par le plan comptable général en fonction de la nature du bien et de sa durée de vie.

Bâtiment : amortissement sur une durée de 20 à 50 ans
Agencements et installations : amortissement sur une durée de 10 à 20 ans
Matériel et outillage : amortissement sur une durée de 5 à 10 ans
Matériel de transport : amortissement sur une durée de 5 à 8 ans
Matériel de bureau : amortissement sur une durée de 5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
Les coûts des frais accessoires relatifs à l'acquisition de ces valeurs mobilières de placement n'ont pas été intégrés.

Evaluation du bénévolat

Les heures de bénévolat au sein de notre association, pour l'année 2019, ont été valorisées sur la base de 18 euros (cout horaire chargé), soit : 136 638 € pour 7 591 heures

Fonds dédiés

Les fonds dédiés des établissements correspondent à des sommes affectées dans le but de financer des dépenses clairement identifiées.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Dettes

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Evènements postérieurs à clôture de l'exercice

Les 30 janvier et 11 mars 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé a respectivement décrété que l'épidémie de coronavirus qui avait débuté en Chine en décembre 2019 était une urgence sanitaire mondiale et qu'elle était devenue une pandémie. En France, les premières mesures ont été annoncées par le Président de la République le 12 mars 2020 et renforcées par une annonce du Premier Ministre le 14 mars 2020.

Les conséquences immédiates de la crise sanitaire du COVID-19 pour l'association ne peuvent pour le moment être estimées avec précision. Cependant à la date d'arrêté des comptes 2019, la direction de l'APEI n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'établissement à poursuivre son exploitation. Des mesures ont été mises en œuvre visant à organiser les activités en privilégiant le télétravail, ainsi la continuité des missions de l'établissement apparait assurée dans ce contexte de crise.

ENGAGEMENTS FINANCIERS DONNES ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	52 194
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	12 518
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	39 018
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	16 572
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	47 500
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	47 080
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	781 651
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 976 493
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 961 579
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	401 223
Total	6 335 828

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : BPBFC du 10 juin 2013
Montant initial de cette garantie : 152 763
Montant restant dû en capital : 52 194
Date de fin d'échéance de la garantie : 10/05/2023
Nature de la sûreté réelle : Nantissement de valeurs mobilières de placement
Emprunt bancaire au capital de 152 763 € remboursable en 120 mensualités constantes au taux annuel de 2.80 %.
La garantie consiste en un nantissement de titres (obligations) détenues par l'Association pour un montant égal au capital restant dû.

Emprunt du : BPBFC du 15 Aout 2013
Montant initial de cette garantie : 63 250
Montant restant dû en capital : 12 518
Date de fin d'échéance de la garantie : 15/07/2021
Nature de la sûreté réelle : Nantissement de valeurs mobilières de placement
Emprunt bancaire au capital de 63 250 € remboursable en 96 mensualités constantes au taux annuel de 2.95%.

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

La garantie consiste en un nantissement de titres (obligations) détenues par l'Association pour un montant égal au capital restant dû.

Emprunt du : BPBFC du 21 Juillet 2011
Montant initial de cette garantie : 220 000
Montant restant dû en capital : 39 018
Date de fin d'échéance de la garantie : 21/07/2021
Nature de la sûreté réelle : Nantissement de valeurs mobilières de placement
Emprunt bancaire au capital de 220 000 € remboursable en 120 mensualités constantes au taux annuel de 2.35%.
La garantie consiste en un nantissement de titres (obligations) détenues par l'Association pour un montant égal au capital restant dû.

Emprunt du : BPBFC du 21 Juillet 2010
Montant initial de cette garantie : 291 000
Montant restant dû en capital : 16 572
Date de fin d'échéance de la garantie : 21/06/2020
Nature de la sûreté réelle : Nantissement de valeurs mobilières de placement
Emprunt bancaire au capital de 291 000 € remboursable en 120 mensualités constantes au taux annuel de 2.35 %.
La garantie consiste en un nantissement de titres (obligations) détenues par l'Association pour un montant égal au capital restant dû.

Emprunt du : BPBFC du 21 Juillet 2011
Montant initial de cette garantie : 300 000
Montant restant dû en capital : 47 500
Date de fin d'échéance de la garantie : 21/07/2021
Nature de la sûreté réelle : Nantissement de valeurs mobilières de placement
Emprunt bancaire au capital de 300 000 € remboursable en 120 mensualités non constantes au taux annuel de 2.35 %.
La garantie consiste en un nantissement de titres (obligations) détenues par l'Association pour un montant égal au capital restant dû.

Emprunt du : Caisse d'Epargne du 10/08/2011
Montant initial de cette garantie : 150 000
Montant restant dû en capital : 47 080
Date de fin d'échéance de la garantie : 10/08/2021
Nature de la sûreté réelle : Nantissement de livret CSL Associatis
75 000 €
Emprunt bancaire au capital de 150 000 € remboursable en 120 mensualités constantes au taux annuel de 2.75 %.
La garantie consiste en un nantissement de livret CSL Associatis 75 000 €.

Emprunt du : Société Générale du 18/12/2017
Montant initial de cette garantie : 900 000
Montant restant dû en capital : 781 651
Date de fin d'échéance de la garantie : 15/10/2031
Emprunt souscrit débloqué
Emprunt bancaire au capital de 900 000 € remboursable en 170 mensualités constantes au taux annuel de 1.15 %.
Emprunt garanti par une caution du Conseil Départemental du Jura à hauteur de 450 000 €

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Emprunt du : Société Générale du 06/10/2016
Montant initial de cette garantie : 2 100 000
Montant restant dû en capital : 1 976 493
Date de fin d'échéance de la garantie : 15/10/2041
Emprunt souscrit débloqué
Emprunt bancaire au capital de 2 110 000 € remboursable en 285 mensualités constantes au taux annuel de 1.55 %.
Emprunt garanti par une caution du Conseil Départemental du Jura à hauteur de 1 055 000 €

Emprunt du : BNP du 31/08/2016
Montant initial de cette garantie : 3 179 000
Montant restant dû en capital : 2 961 579
Date de fin d'échéance de la garantie : 31/08/2038
Emprunt souscrit débloqué
Emprunt bancaire au capital de 3 179 000 € remboursable en 264 mensualités constantes au taux annuel de 1,55 %.

Emprunt du : Société Générale du 05/06/2018
Montant initial de cette garantie : 500 000
Montant restant dû en capital : 401 223
Date de fin d'échéance de la garantie : 31/07/2025
Emprunt souscrit débloqué
Emprunt bancaire au capital de 500 000 € remboursable en 96 mensualités constantes au taux annuel de 0.86 %.
Emprunt garanti par le nantissement d'un compte à terme à hauteur de 250 000 €

Engagement en matière de pensions et retraites

Indemnité de départ à la retraite

Engagement total	1 548 364 €
------------------	-------------

Hypothèses de calculs retenues :

- départ à la retraite à l'âge de 60 ans
- rotation adoptée : lente
- taux d'inflation : 2%
- taux d'actualisation : 2%
- méthode de calcul : droits accumulés avec projection salariale
- table de mortalité des années 2003-2005

	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité	781 532 €

Rémunération des dirigeants

La rémunération des dirigeants n'est pas indiquée, car cela reviendrait à indiquer individuellement leur rémunération.

Honoraires Commissaire aux comptes

Les honoraires pour l'année 2019 s'élèvent à 15 840 € TTC.

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Autres informations

Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement :

	31/12/2018	Dotation	Reprise	31/12/2019
Fonds dédiés	755 610 €	566 892 €	28 882 €	1 293 620 €

Résultats administratifs par établissements au 31/12/2019 :

SESSAD :	2 334 €
IME :	5 447 €
SAPH :	- 7 228 €
EMAJ :	13 500 €
ESAT BAS :	- 15 603 €
Foyers d'hébergement :	- 531 718 €
FHMO :	27 841 €
SAVS :	4 579 €
FAS :	7 467 €
FAM :	5 460 €
Direction Générale :	15 348 €

Effectif (CDI) présent en équivalent temps plein au 31/12/2019 :

Cadres :	25
Employés :	209
Ouvriers ESAT :	175

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations

	valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissement	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles	215 308	0	8 910
TOTAL	215 308	0	8 910
Terrains	951 590	0	6 752
Constructions sur sol propre	5 335 711	0	16 584
Installations générales agencements aménagements des constructions	7 190 229	0	105 509
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 107 613	0	83 903
Installations générales agencements aménagements divers	289 502	0	38 240
Matériel de transport	904 891	0	155
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	886 889	0	51 888
Autres immobilisations	426 677	0	48 113
En cours Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	495 700	0	850 444
TOTAL	18 588 802	0	1 201 589
Prêts, autres immobilisations financières	349 838	0	33 088
TOTAL	349 838	0	33 088
TOTAL GENERAL	19 153 948	0	1 243 587

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin d'exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais d'établissement	0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles	0	0	224 218	224 218
TOTAL	0	0	224 218	224 218
Terrains	0	0	958 341	958 341
Constructions sur sol propre	0	5 028	5 347 268	5 347 268
Installations générales agencements aménagements constr.	0	36 252	7 259 486	7 259 486
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	0	646	2 190 870	2 190 870
Installations générales agencements aménagements divers	0	0	327 742	327 742
Matériel de transport	0	179 722	725 324	725 324
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	0	795	937 982	937 982
Autres immobilisations	0	6 728	468 062	468 062
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	0	0	1 346 145	1 346 145
TOTAL	0	229 171	19 561 219	19 561 219
Prêts, autres immobilisations financières	0	10 085	372 841	372 841
TOTAL	0	10 085	372 841	372 841
TOTAL GENERAL	0	239 256	20 158 278	20 158 278

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Frais d'établissement	0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles	125 586	21 556	0	147 142
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL	125 586	21 556	0	147 142
Terrains	80 378	14 072	0	94 450
Constructions sur sol propre	1 731 384	135 937	235	1 867 087
Installations générales agencements aménagements const.	961 929	346 747	36 433	1 272 242
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 506 722	121 660	646	1 627 735
Installations générales agencements aménagements divers	218 808	19 536	0	238 344
Matériel de transport	800 001	35 402	179 722	655 682
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	591 629	73 096	795	663 929
Autres immobilisations	363 991	27 671	6 728	384 935
TOTAL	6 254 842	774 122	224 560	6 804 404
TOTAL GENERAL	6 380 427	795 678	224 560	6 951 546

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais d'établissement	0		0		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	21 556		0		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	0		0		
TOTAL	21 556		0		
Terrains	14 072		0		
Constructions sur sol propre	135 937		0		
Instal. générales agenc. Aménag. constr.	311 505		35 242		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	121 660		0		
Installations générales agencements aménag. divers	19 536		0		
Matériel de transport	35 402		0		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	73 096		0		
Autres immobilisations	27 671		0		
TOTAL	738 880		35 242		
TOTAL GENERAL	760 436		35 242		

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectations résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Fonds associatifs sans droit de reprise	2 845 579	0	0	0	2 845 579
Réserves :					
Réserves d'investissement	2 379 426	0	66 032	219 125	2 226 333
Réserves de compensation	1 271 818	0	83 895	37 354	1 318 359
Réserves de trésorerie	281 192	0	0	0	281 192
Autres réserves	2 991 861	0	362 582	167 582	3 186 861
Report à nouveau	398 032	0	70 449	26 754	441 727
			0		
RESULTAT DE L'EXERCICE	35 166	-35 166	-115 627	0	-115 627
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Dons et legs	60 131	0	0	0	60 131
Apports	0	0	0	0	0
Legs et donations	0	0	0	0	0
Résultats sous contrôle de tiers	45 087	0	367 505	357 917	35 499
Subventions d'investissement	687 746	0	39 618	10 047	717 317
Réserve de trésorerie	0	0	0	0	0
Différence / réalisation éléments d'actifs	593 715	0	21 786	25 524	589 977
					0
TOTAL I	11 589 751	-35 166	896 240	844 303	11 587 346

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions réglementées	5 104 775	598 514	0	0	5 703 289
TOTAL	5 104 775	598 514	0	0	5 703 289

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	913 515	165 430	297 412	0	781 533
Gros entretien et grande révisions	17 028	0	0	0	17 028
Autres provisions pour risques et charges	0	0	0	0	0
TOTAL	930 542	165 430	297 412	0	798 560

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	16 091	170	0	0	16 261
Sur comptes clients	1 940	2 338	1 377	0	2 900
TOTAL	18 031	2 507	1 377	0	19 161
TOTAL GENERAL	6 053 349	766 451	298 789	0	6 521 011
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		766 451	298 789	0	

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	6 169
autres créances	142 949
Disponibilités	145 040
Total	294 158

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	1 680
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	65 316
Dettes fiscales et sociales	801 491
Autres dettes	46 932
Total	915 419

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	29 610
Total	29 610
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	120 038
Total	120 038

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Produits et charges exceptionnels

Nature	Montant	Imputé au compte
Produits Exceptionnels		
- Sur opérations de gestion	318 812	"771"
- Sur opérations en capital	45 871	"775"+"777"
- Reprises sur provisions	0	"787"
- Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	0	"789"
Total	364 683	
Charges exceptionnelles		
- Sur opérations de gestion	90	"671"
- Sur opérations en capital	0	"675"
- Dotations aux amortissements et aux provisions	672 151	"687"
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	31 680	"689"
- Impôts sur les sociétés	2 836	"695"
Total	706 757	

ASS. DE PARENTS ET AMIS D'ENFANTS INADAPTES

39000 LONS LE SAUNIER

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

CADRE A	ETAT DES CREANCES	Mt brut	à - 1 an	a + 1 an
	Autres immobilisations financières	372 841	0	372 841
	clients douteux ou litigieux	11 661	0	11 661
	Autres créances clients	844 139	844 139	0
	Personnel et comptes rattachés	2 969	2 969	0
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	28 728	28 728	0
	Etat : Taxe sur la valeur ajoutée	8 330	8 330	0
	Fournisseurs débiteurs	51 944	51 944	0
	Débiteurs divers	214 312	214 312	0
	Charges constatées d'avance	29 610	29 610	0
	TOTAUX	1 564 534	1 180 032	384 502

CADRE B	ETAT DES DETTES	Mt brut	à - 1 an	à + 1 an et - 5 ans	à + 5 ans
	Emprunts et dettes + 2 ans à l'origine	6 335 828	456 780	1 537 240	4 341 808
	Emprunts et dettes - 2 ans à l'origine	0	0	0	0
	Emprunts et dettes fin. Divers	1 680	1 680	0	0
	Fournisseurs et comptes rattachés	330 793	330 793	0	0
	Personnel et comptes rattachés	411 206	411 206	0	0
	Séc. sociale et autres organismes soc.	1 084 867	1 084 867	0	0
	Etat : TVA	18 709	18 709	0	0
	Etat : Autres impôts et taxes	331 077	331 077	0	0
	Dettes sur immob. et comptes rattachés	27 944	27 944	0	0
	Autres dettes	822 917	822 917	0	0
	Produits constatés d'avance	120 038	120 038	0	0
	TOTAUX	9 485 058	3 606 010	1 537 240	4 341 808